



Gwendal ROUILLARD
Député du Morbihan

Réf : GR/EC/31.2021

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Lorient, le 2 avril 2021,

Monsieur le Président de la République,

Dans le documentaire de Marie Portolano et Guillaume Priou « *Je ne suis pas une salope, je suis journaliste* » récemment diffusé sur *Canal+*, des femmes, journalistes, témoignent des comportements sexistes qu'elles ont eus et ont encore à affronter dans le monde du journalisme sportif.

Ce travail précieux a mis en lumière, non pas des agissements individuels, mais un système, implacable, installé, entretenu, ainsi que l'a ensuite souligné Nathalie Lanetta dans une tribune du *Monde* publiée le 27 mars.

Nous sommes nombreux à saluer le courage de ces femmes qui, en témoignant, se sont exposées à des critiques insidieuses, qui sous-estiment ces dysfonctionnements graves, et, parfois, aussi, à des propos d'une extrême violence, en particulier sur les réseaux sociaux.

Parce qu'ils révèlent le poids et la persistance d'un système – sans nul doute enraciné dans d'autres sphères professionnelles – ces témoignages ne doivent pas rester sans effet. Il nous faut en urgence franchir une nouvelle étape dans la lutte contre les comportements sexistes et violents à l'encontre des femmes dans le monde du travail.

Cela passe bien entendu, d'abord, par la stricte application de la loi, notamment en matière de responsabilité des entreprises qui doivent non seulement repérer les dérives sexistes mais aussi sanctionner leurs auteurs et les poursuivre en justice.

Je suggère par ailleurs de développer, dans les écoles de journalisme, les moyens de prévention contre le sexisme et de promotion de l'égalité femmes – hommes. Cela passe aussi par le choix d'intervenants et intervenantes professionnels issus d'entreprises respectueuses de ces principes.

Enfin, il apparaît indispensable de mettre en œuvre sans délai les préconisations formulées par ma collègue Céline Calvez, députée des Hauts-de-Seine, dans son rapport sur la place des femmes dans les médias et les entreprises audiovisuelles, rendu en septembre dernier à Madame la ministre de la Culture et à Madame la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Permanence parlementaire – 26, cours de Chazelles - 56100 LORIENT
Tél 02.97.89.86.34 – Courriel : rouillard.gwendal@orange.fr

5^{ème} circonscription du Morbihan – Groix, Lanester, Larmor-Plage, Lorient, Ploemeur



Y était notamment évoquée la possibilité de décliner l'index de l'égalité professionnelle au sein des rédactions. Je crois, pour ma part, utile d'envisager la mise en place de quotas, seuls à même de briser, enfin, le plafond de verre si souvent entretenu par des hommes soucieux de conserver un système bâti à leur avantage.

Ce documentaire a révélé des comportements inadmissibles et trop souvent passés sous silence et un procédé de domination établi. Il a aussi eu le grand mérite d'interroger nos responsabilités individuelle et collective dans cette rémanence.

Reste qu'à la vague d'indignations qu'il a suscitées s'est ajoutée l'expression d'une attente forte à l'endroit des pouvoirs publics pour que soit enfin déconstruit ce système. Il nous faut être au rendez-vous.

Je vous remercie par avance de votre attention et je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, en l'expression de ma très haute considération.

Gwendal ROUILLARD